

PORTUGAL La situation politique 1939

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE) Le domaine de l'analphabétisme se rétrécit chaque année par la fondation d'écoles, le budget actuel ne permet pas encore que chaque village ait la sienne...

On a parfois reproché au dictateur de nous avoir maintenu de quelle manière particulière il l'est, — de n'avoir encore rien fait pour les arts, les lettres, la culture. Il n'a commandé ni un tableau, ni une statue pour un palais national... Mais si dans ce palais il pleut comme dans la rue ? Là encore, on trouve le souci de la hiérarchie des valeurs...

Ce fut le Portugal qui dans les temps modernes, montra la voie à toutes les colonies comme à toutes les découvertes. Le maréchal Lyauté, à qui l'on ne contestera pas l'éminente expérience de nos années d'empire, Portugais, Portugais, Portugais. Aussi je souhaite que si, un jour, le Maroc devient esquisse ou chinois, nos successeurs y trouvent autant de souvenirs français que nous en avons trouvé de portugais.

A ce Jess du passé le Portugal ajoute par la restauration de ses forces latentes, la valeur d'un exemple et d'une expérience : un retour vers les disciplines traditionnelles méconnues. On l'a remarqué : que cette aire lusitanienne de notre Europe instable soit rebâtie avec solidité, cela ne saurait nous laisser indifférents : de pierre en pierre, de poussée en poussée, toutes les parties se soutiennent ; même nous, qui sommes encastrés au centre, nous sommes renforcés par cette construction extérieure et lointaine.

Henry-Louis DUBLY. (1) Voir Journal de Roubaix des 24 et 25 janvier 1939.

EN ITALIE (SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Cette note faisait savoir que « dans le temps à venir se produisait une intervention sur une vaste échelle de la part des amis de l'Italie, l'Italie reprendrait sa liberté d'action. » On remarque que l'auteur de la note de l'« Information diplomatique » déclare de nouveau que les craintes de la France sur la présence de volontaires italiens sur la frontière des Pyrénées, sont vraiment excessives.

D'autre part, les bruits recueillis par la presse italienne et attribuant à la France le dessein de vouloir occuper Minorque ou certaines zones du Maroc espagnol ou au cas où les légionnaires italiens ne quitteraient pas l'Espagne à la fin de la guerre, inspirent au « Giornale d'Italia », les considérations suivantes : « Ce dessein de la France, s'il se réalisait, constituerait : 1° une action d'agression française non provoquée contre le territoire espagnol ; 2° une intervention française directe et ouverte dans la guerre civile espagnole et à l'égard de laquelle l'Italie, ainsi qu'elle l'a loyalement annoncé, ne pourrait pas rester indifférente.

3° Une nouvelle violation du « statu quo » méditerranéen, que les Etats méditerranéens et avant tout l'Italie ne pourraient accepter en silence une réaction étrangère que quelle soit contre la victoire de Franco, serait, aujourd'hui, la révélation la plus définitive d'une politique agressive contre l'Espagne et contre les intérêts de toutes les puissances méditerranéennes.

Un aviateur américain a atteint en piqué la vitesse horaire de 925 kilomètres sur un appareil dont le type est destiné à l'armée française. Londres, 25 janvier. — On annonce de Buffalo qu'un nouveau record de vitesse a été établi par un aviateur américain, M. Lloyd Child. Celui-ci, pilotant un avion de chasse, l'un de ceux qui sont destinés à l'aviation militaire française, a atteint la vitesse de plongée de 976 milles, soit 925 km. 178 l'heure.

On réunit à été rendu possible grâce à une nouvelle hélice électrique qui évite au moteur l'effort nécessaire pour cette vitesse fantastique. Le moteur a simplement continué à fonctionner dans les conditions normales. — Le premier mariage qui ait eu lieu depuis 25 ans au château de Windsor, a été célébré mercredi, dans la chapelle de la résidence royale. Les jeunes époux étaient Mme Anne Wigram, fille de Lord Wigram, gouverneur du château, et M. John Lewis Murray, grand officier de réserve dans la cavalerie britannique.

M. Pierre Taittinger réclame le commandement unique. Paris, 26 janvier. — M. Pierre Taittinger, député de Paris, a demandé à interpellier le gouvernement sur l'urgence de...

Les étrangers en France UN RÉGIME DE FAVEUR ENVERS LES BELGES

dans le cadre du statut des étrangers C'est ce que demande la Chambre de commerce de Tourcoing en considération de l'élément sain, assimilé en peu de temps que représentent nos voisins et amis.

La Chambre de commerce a examiné la situation des étrangers en France et plus particulièrement dans sa circonscription. Après avoir considéré la situation actuelle qui leur est faite et qui varie suivant qu'ils sont : travailleurs (ouvriers ou ouvriers ordinaires), artisans ou commerçants, la Chambre de commerce a passé en revue les éléments statistiques qu'elle possédait. Le chiffre de la population de la circonscription s'élève à environ 140.000. Sur ce chiffre, il y a 18.000 étrangers, dont 12.000 Belges. Sur le total des commerçants et artisans, qui s'élève à 10.000, il y a environ 2.100 étrangers, dont 2.057 Belges. Il faut ajouter ceux, assez élevés, des ouvriers résidents et frontaliers.

Ces statistiques font ressortir que ces ouvriers sont, en quasi-totalité, de Beltonne, un élément sain moralement et physiquement, qui, en peu de temps, est assimilé. Les très grandes parties des familles belges qui se trouvent en France, deviennent françaises au bout de deux générations, ou même se naturalisent. Par ailleurs, il convient de rendre hommage à l'excellence de la main-d'œuvre belge, principalement à celle des Flamands, qui n'est nullement inférieure, en rendement, à celle cependant hors pair pour les travaux textiles, des indigènes de la région du Nord. A ce titre de reconnaissance, les Belges en joignent un autre, celui de services rendus par leurs parents, notamment au cours de la guerre 1914-18. Il faut se garder de perdre, par des mesures vexatoires, l'amitié d'un peuple voisin et ex-allié.

Ces faits sont de nature à justifier un régime de faveur envers les Belges. Il est d'impérieux arguments qui réclament impérieusement un certain libéralisme dans les mesures de protection à prendre vis-à-vis des Belges. Certaines industries, telles la filature de coton et les peignages de laine employent, depuis le début de l'industrialisation, la main-d'œuvre belge et il ne peuvent pas s'en passer. La Belgique est le réservoir de main-d'œuvre où est habitué de puiser la région de Tourcoing. Il en est ainsi notamment pour la minoterie domestique qui s'est recrutée de tous temps en Belgique. On ne saurait donc argumenter, à l'encontre de l'admission des Belges dans la région frontalière sur le territoire de la présence de chômeurs inscrits à l'office de placement. Le chiffre de ces chômeurs en 1938 sur 1er janvier 1939 était insupportable. Il est composé, pour une bonne partie, de chômeurs de plus de 60 ans et, pour une autre, d'ouvriers soumis à un chômage saisonnier. D'autre part, les commerçants et indus-

triels français ne se sont jamais plaints que les commerçants et industriels belges, établis en France, leur fassent une concurrence anormale. Toutes ces raisons, semblent militer en faveur d'une discrimination en faveur des pays d'origine des étrangers, en considération du traitement dont jouissent les Français dans ces pays.

La Chambre de commerce a précisé ensuite son attitude vis-à-vis de la législation en force sur les étrangers. On sait que le préfet du département, habilité à délivrer la carte de commerçant étranger, consulte, avant de prendre sa décision, la Chambre de commerce du ressort où est établi le commerçant étranger. La compagnie a décidé d'examiner les demandes de cartes qui lui sont soumises, pour avis, en toute objectivité et sans idée préconçue. Elle procédera ou fait procéder à une enquête détaillée et se prononcera ensuite.

Il semble que la Chambre de commerce qu'elle devait persévérer dans cette façon de faire. En conséquence, elle a adopté le vœu suivant : « Considérant que le régime idéal des étrangers consiste à leur accorder libre séjour et libre installation dans le cadre de nos lois ; « Considérant cependant que ce système n'est pas actuellement possible, à raison de la nécessité de protéger l'industrie, le commerce et la main-d'œuvre, devant l'afflux continu et massif d'étrangers, dont la plus grande part n'offre pas de garantie de moralité, de solvabilité et de santé ; « Considérant qu'il serait injuste et irréaliste de soumettre aux mêmes exigences légales et administratives, tous les étrangers, quelle que soit leur origine, sans en tenir compte de leur situation ; « Considérant que les Belges, tant ouvriers, qu'artisans, qu'industriels ou commerçants, ont droit à de nombreux titres, à un régime de faveur ; « Que les décrets contenant le statut des étrangers, soient appliqués rigoureusement à l'endroit des étrangers indésirables (tarés, fâchés, condamnés, etc.) et à l'endroit de l'étranger de bonne réputation saine, telles que les Belges, traditionnellement émigrants vers la France et rapidement assimilés ; « Qu'il soit tenu compte, dans le régime appliqué aux étrangers, de la réciprocité du traitement du Français, dans le pays d'origine de l'étranger qui sollicite son installation en France ; « Qu'il ne puisse être passé outre à l'avis qu'il a formulé officiellement, sur les demandes d'installation des commerçants étrangers, les Chambres de commerce, représentants légaux des intérêts généraux du commerce de leur circonscription. »

LETRE DE BRUXELLES La Belgique ne pourrait-elle prendre l'initiative d'une conversation internationale ? (DE NOTRE CORRESPONDANT PARTICULIER) BRUXELLES, 25 JANVIER 1939. L'idée vient d'être lancée par M. Albert Devèze, député de Bruxelles, ancien ministre de la Défense nationale, dont l'activité et l'influence politiques et nationales sont considérables.

Après avoir examiné la situation internationale dont la gravité n'échappe à personne et être réjoui que le portefeuille des Affaires étrangères soit confié à M. Paul-Emile Janson, qualifié pour cette mission, « et par ses hautes qualités et son prestige », M. Devèze ne cache pas que, d'ici peu, la Belgique devra prendre des décisions qui auront une importance décisive pour son destin. « On nous voit, si la tension se renouvelle, « on n'ira plus à Munich d'abord parce que Munich a été une déception. Ensuite parce que les sujets de conflit sont désormais d'un autre ordre — n'intéressent plus seulement une revision de Versailles — mais touchent à la substance même des pays en cause. Les politiques de pression — l'exhibition de la force pour n'être pas obligé de s'en servir — n'a plus aucune chance d'être efficace. » Et M. Devèze de conclure à la nécessité de causer, et de causer tous ensemble, parce que « tous », la guerre serait l'effondrement.

M. van Zeeland propose des solutions économiques. D'accord, répond M. Devèze, mais aucune ne sera possible et efficace, aussi longtemps que le spectre de la guerre planera sur l'Europe. Alors, il faut causer. Il faut prendre pour unique point de départ, déclare M. Devèze, que chaque peuple est prêt à respecter les droits vitaux des autres peuples, mais qu'il exige tout aussi impérieusement le respect de ses propres droits vitaux. Car si tel n'est pas le cas, la base solide, admise par tous, la conversation est inutile.

Mais où causer ? A Venise, impossible ; il serait cruel d'en définir toutes les raisons. Et qui fera le premier pas ? Une grande puissance serait suspecte. Et voici la conclusion de M. Devèze : « Il me semble que la Belgique pourrait y réfléchir ; l'importance n'est pas à l'initiative ; elle ne condamne pas à la passivité. »

Rien n'est changé au taux de la cotisation aux assurances sociales. Paris, 25 janvier. — La question s'est posée de savoir si le taux de la cotisation aux assurances sociales était augmenté depuis le 1er janvier. Il n'y a aucun changement. Ce taux reste fixé à 4 % pour l'employeur et à 4 % pour le salarié.

La mise en état de défense de l'Empire français et la participation au blocus de grouper toutes les forces d'outre-mer sous un commandement unique. — Dans un accident d'automobile, près de...

LA CATASTROPHE DU CHILI Dernière heure

La situation dans la province de Chillan est désespérée. Santiago du Chili, 25 janvier. — Les évaluations officielles font craindre que plus de quinze mille personnes aient trouvé la mort sur l'ensemble du territoire chilien au cours du tremblement de terre de la nuit dernière.

Plusieurs milliers de personnes ont été blessées. La situation est désespérée. Des secours ont été envoyés en toute hâte. Barcelone ne paraît pas capable de soutenir le siège. D'un des envoyés spéciaux de l'Agence Havas (Cl : huit lignes censurées) : « Les colonnes du corps d'armée marocain du général Yague sont presque toutes passées sur la rive gauche du Llobregat et prennent position devant Montjuich. Les éléments d'infanterie battent de leurs feux les sorties de Barcelone et les forts de Montjuich et l'artillerie bombarde le port.

Plus au nord, les forces de Navarre développent les bases de l'opération d'investissement de Barcelone qui n'aurait été poussée jusqu'à qu'en bordure de la ville. Elles ont débordé par le sud la ville de Tarrasa. Elles exercent une poussée vers l'est dans la direction de Badalona. La jonction de ces forces avec celles de Flichès et de Maestrazgo est imminente. Sauf événement imprévu, Barcelone devrait être encerclée sous peu à une distance d'une dizaine de kilomètres au nord, de cinq ou six à l'ouest et de quelques centaines de mètres seulement au sud. L'hypothèse d'un siège semble devoir être rejetée, en raison de la pénurie d'approvisionnements qui règne, dit-on, à Barcelone.

L'ambassadeur de France va s'installer à Figueras. Port-Vendres, 25 janvier. — (De l'envoyé spécial de l'Agence Havas) : « M. Jules Henry, ambassadeur de France à Barcelone, a fait la déclaration suivante à l'envoyé spécial de l'Agence Havas : « L'ambassadeur de France, qui fut la dernière à quitter Barcelone, rejoint la province de Gérone, où elle va chercher une installation, probablement à Figueras, où est installé le ministère des affaires étrangères du gouvernement espagnol. La plus grande partie du personnel de l'ambassade a quitté Cadix par la route, pour Figueras. »

Un hommage de M. Chautemps et de M. Herriot aux missionnaires. Paris, 25 janvier. — Au banquet de l'assemblée générale annuelle de la Mission laïque française, MM. Herriot et Chautemps ont rendu hommage à la culture française et à l'enseignement dispensé par les missionnaires au-delà des frontières françaises.

LA DÉFENSE DU CONGO A Léopoldville. « Le Courrier d'Afrique » consacre un article à la défense du Congo. Il propose, notamment, que pour la défense de l'estuaire du fleuve, la colonie soit dotée d'une flottille de petits torpilleurs très rapides, identiques à ceux qui ont été mis récemment à l'essai par la marine britannique.

M. VON RIBBENTROP A VARSOVIE « L'accord germano-polonais s'est montré à l'épreuve des troubles et tensions des cinq années écoulées », disent les ministres polonais et allemand. Varsovie, 25 janvier. — M. von Ribbentrop, ministre des Affaires étrangères du Reich, est arrivé à Varsovie, à 18 h. 50 ; accueilli par de nombreuses personnalités.

Après une réception au Club allemand de Varsovie, M. von Ribbentrop est allé à l'hôtel de son collègue polonais, M. Joseph Beck au ministère des Affaires étrangères de Pologne. Des toasts ont été échangés. M. Beck s'est félicité de cette visite officielle qui tombe la veille du 5^e anniversaire de la déclaration amicale de paix signée entre le Reich et la Pologne le 26 janvier 1934.

Il observe que ni les soucis quotidiens ni les tensions les plus graves de la situation européenne n'ont réussi à ébranler l'accord. Il pense que tous les problèmes venant à surgir seront toujours examinés dans un esprit de mutuel respect et de compréhension des intérêts légitimes des deux pays.

M. von Ribbentrop répondit, selon lui aussi, la rencontre d'aujourd'hui, témoignait que l'entente de paix historique avait résisté à l'épreuve des troubles et tensions des cinq années écoulées et donc prouvé le fondement sûr des relations germano-polonaises.

Quatre frères italiens veulent défier « à la lutte libre les cent meilleurs soldats français ». Rome, 25 janvier. — Le « Giornale d'Italia » publie un télégramme envoyé par quatre frères, les nommés Corbo, habitant Pratona, à M. Amintore Rossi, président de l'Association des anciens combattants, pour protester contre les offres insensées de la presse française.

Le Reichstag « grand-allemand » est convoqué pour le 30 janvier. Berlin, 25 janvier. — La convocation du Reichstag le 30 janvier, à 20 h., est annoncée par une dépêche allemande destinée seulement à l'étranger. L'ordre du jour de la séance est un discours du Führer.

Sir Stafford Cripps a été exclu du parti travailliste. Londres, 25 janvier. — Il est de nouveau sérieusement question, écrit le rédacteur des échos de « Star », d'un voyage de Sir Stafford Cripps en Espagne afin de rencontrer M. Roosevelt. L'idée a été soumise à M. Chamberlain par des amis influents.

Il est toutefois peu probable qu'elle soit retenue à Downing Street pour une bonne raison : le Roi et la Reine pendant leur séjour à Washington, ont été, invitèrent probablement le Président et M. Roosevelt à venir à Londres.

Le gouvernement tchèque décide une enquête contre M. Jean Masaryk, ancien ministre de Prague à Londres. Prague, 25 janvier. — M. Jean Masaryk, ancien ministre de Tchécoslovaquie à Londres, sera l'objet d'une enquête. Un communiqué officiel de Prague annonce qu'à la suite d'informations de journaux tchécoslovaques sur des déclarations faites par M. Jean Masaryk sur le territoire américain, le ministre des Affaires étrangères tchécoslovaque a décidé d'ouvrir une enquête sérieuse et poursuivie avec la plus grande rigueur.

M. Jean Masaryk est le fils du fondateur de la république tchécoslovaque. Versailles, 25 janvier. — La nuit dernière sur la route de St-Cyr, non loin de Versailles, M. Paul Jouhaux, 40 ans, fils du secrétaire général de la C.G.T., se trouvait dans un auto-mobilé en compagnie de deux de ses amis, MM. Doller et Nowoski lorsque le véhicule vint à se jeter contre un camion automobile. M. Paul Jouhaux fut tué sur le coup et ses deux amis blessés assez grièvement.

M. Paul Reynaud a reçu le président du Comité de réorganisation administrative et les 75 rapporteurs

Il leur a demandé « repenser » les principes de l'administration française en abordant leur tâche avec un « esprit révolutionnaire ». Paris, 25 janvier. — M. Paul Reynaud, ministre des Finances, a reçu mercredi soir M. Pichat, président du Comité de réorganisation administrative, accompagné des membres du Comité et des 75 rapporteurs qui constituent les missions chargées au mois de décembre d'étudier la réorganisation de toutes les administrations publiques et qui vont enquêter dans la France tout entière.

Le ministre des Finances a invité ses auditeurs à « repenser » les principes de l'administration française, seule méthode capable d'inspirer les réformes profondes qu'exige la situation. Il leur a demandé d'avoir constamment présente à l'esprit la position de la France dans le monde et les graves dangers qui la menacent. Il leur a demandé de chercher de leur esprit tout scepticisme et d'aborder leur tâche avec un esprit révolutionnaire.

« Vous pouvez être assurés, leur a-t-il dit, de la volonté du gouvernement de traduire en actes toutes les suggestions utiles présentées par vous. » En conclusion, M. Paul Reynaud a rappelé que le gouvernement a posé deux fois la question de confiance devant la Chambre au sujet de « Comité de la Hache » et a affirmé sa conviction que celui-ci saurait mériter la confiance du Gouvernement et du Parlement.

LA DÉFENSE DE LA FRANCE AU JAPON A peine formé, le cabinet Hirunuma va-t-il être obligé de se retirer ? Tokio, 25 janvier. — Dans les cercles bien informés, on déclare que les militaires de l'armée sont peu satisfaits des débats du cabinet Hirunuma devant la Diète.

Il lui reprochent de se laisser interpellé trop complaisamment par les partis, lesquels n'observent pas la discipline convenant en temps de guerre. D'autre part, les bruits selon lesquels le prince Konyoe donnerait sa démission de ministre sans portefeuille sont confirmés.

La raison de cette démission viendrait du fait que le prince Konyoe est pris entre l'armée qui entend qu'il s'abstienne aux débats de la Diète et les partis qui lui demandent de répondre aux interpellations.

Dans les milieux politiques, l'impression générale est qu'à moins d'un vigoureux redressement, le Cabinet n'aura pas une longue vie.

Trente-sept mille ouvriers agricoles italiens se rendront, cette année, en Allemagne. Berlin, 25 janvier. — En vertu d'un accord germano-italien, 37.000 ouvriers agricoles italiens viendront cette année, en Allemagne, pour travailler dans des entreprises agricoles allemandes.

« Cette mesure, déclare le « D.N.B. », contribuera à la fois à assurer le succès de la bataille de la production et à approfondir l'amitié entre les deux puissances de l'axe Berlin-Rome. »

Dernières Nouvelles Sportives NATATION A Ostende, Mlle Yvonne Vandekerckhove bat le record du monde des 500 mètres brasse. Ostende, 25 janvier. — La nageuse ostendaise, Mlle Yvonne Vandekerckhove, a battu, mercredi soir, en 8' 1/2, le record du monde de la distance de 500 mètres en brasse, détenu par la nageuse danoise, Mlle Borgesen, avec 8' 1/2.

RENSEIGNEMENTS COMMERCIAUX COTONS LIVERPOOL, 25 JANVIER. Importations : 946 balles ; Amériques : hausse 3 ; Brésilien : hausse 3 ; Egyptien : hausse 4 ; Upper, hausse 2.

Table with 2 columns: New-Orleans, New-York. Rows: Disponible, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août, Septembre, Octobre, Novembre, Décembre, Janvier.

Le Reichstag « grand-allemand » est convoqué pour le 30 janvier. Berlin, 25 janvier. — La convocation du Reichstag le 30 janvier, à 20 h., est annoncée par une dépêche allemande destinée seulement à l'étranger.

Sir Stafford Cripps a été exclu du parti travailliste. Londres, 25 janvier. — Il est de nouveau sérieusement question, écrit le rédacteur des échos de « Star », d'un voyage de Sir Stafford Cripps en Espagne afin de rencontrer M. Roosevelt.

Le gouvernement tchèque décide une enquête contre M. Jean Masaryk, ancien ministre de Prague à Londres. Prague, 25 janvier. — M. Jean Masaryk, ancien ministre de Tchécoslovaquie à Londres, sera l'objet d'une enquête.

CHANGES A L'ETRANGER Londres. — Sur Paris, 177 ; sur Bruxelles, 27.52 ; sur New-York, 124 ; sur Hong Kong, 100 ; sur Bombay, 100 ; sur Calcutta, 100 ; sur Ceylan, 100 ; sur Indes, 100 ; sur Japon, 100 ; sur Chine, 100.

Le Cabinet turc Djelal Bayar a démissionné. Le président Ismet Inönü a chargé le docteur Refik Saydam, député de Stamboul, ministre de l'Intérieur dans le gouvernement démissionnaire, de former le nouveau cabinet.